

N-A!

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 24
SEPT. 2020
ISSN 2555-297-X

ÉDITO

Après une brève accalmie estivale, nous faisons face à une recrudescence de l'épidémie et à une dégradation sanitaire dans plusieurs départements de notre Région. Conséquence de cette situation nous vivons quasiment tous au quotidien les bouleversements de nos organisations, de nos conditions de travail et le recours contraint au télétravail, aux visioconférences. Notons avec intérêt, que nous nous sommes rapidement adaptés aux multiples usages de nos outils numériques. Modifiant d'ailleurs favorablement notre rapport à ces outils ! C'est grâce à ces technologies parfois injustement critiquées que nous avons pu répondre pleinement à nos engagements. La forte participation des membres de notre Assemblée plénière dans les travaux de notre CESER, malgré les charges croissantes de leurs activités personnelles, en est la preuve. Bien sûr certains disent « Point trop de numérique, ne déshumanisons pas la vie collective, vite le retour au présentiel ! Oui certainement, mais avons-nous le choix ? » Nous sommes gâtés, très gâtés d'avoir dans cette situation subie des solutions alternatives. En avons-nous tous conscience ? Pas sûr ! D'autres, nombreux n'ont pas ce choix...

Ce numéro de la Lettre du CESER témoigne de l'activité et de l'engagement de chacun, que tous collectivement en soient remerciés.

Ainsi, à l'heure où les frontières deviennent de moins en moins ouvertes, le CESER consacre un dossier à la coopération européenne. L'Assemblée milite pour le transfrontalier France-Espagne et le bassin de vie eurorégional Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre. Le moyen identifié pour donner du corps à l'Eurorégion est de renforcer la mobilité en lien avec la formation professionnelle et continue. Le CESER fait la démonstration qu'elle améliore les perspectives d'emploi, contribue à l'ouverture au monde et à l'épanouissement personnel, et renforce la citoyenneté.

On ne sait pas comment va évoluer la situation sanitaire, économique, sociale et environnementale dans les prochaines semaines. De la même façon, on ne mesure pas l'impact du confinement, des mesures de distanciation physique, des nouvelles modalités de travail et d'éducation (à distance)... sur nos comportements, nos modes de vie et surtout sur notre cohésion sociale... On sait seulement qu'il faut penser et faire autrement... Dans ce contexte et après avoir répondu aux urgences, le Conseil régional nous propose un plan de relance doté de moyens financiers complémentaires. Le soutien aux néo-aquitains impactés par la crise, à travers un effort massif pour la formation professionnelle – notamment pour les jeunes – et le soutien aux familles à travers un fonds d'action sociale renforcé sont proposés.

Le CESER après l'examen attentif de ces dossiers en septembre, encourage fortement le Conseil régional à prendre encore plus en compte les enjeux cruciaux de notre société que sont les situations inacceptables de précarité, de discriminations, d'inégalités. Nous devons éviter qu'encore ne s'accroissent les différences, les véritables fractures qui minent notre société.

Demeurent des questions qui nous agitent tous. Vivrons-nous demain comme nous vivions hier ? Devons-nous profiter des contraintes actuelles pour changer ou incliner différemment « le logiciel » qui hier régissait nos vies ? Faut-il sacrifier le moyen et long terme au profit du court terme ? Ou l'inverse ? En reproduisant les mêmes errements ?

Et si la première réponse était d'assurer, de franchir ce passage difficile dont on pressent les conséquences terribles, pour les plus démunis bien sûr, mais aussi pour la plupart d'entre nous. À chaque jour suffit sa peine, dit-on. Mettons tout en œuvre pour réussir les mois qui viennent, compte-tenu de temps proches très incertains. Et franchement a-t-on déjà oublié le rôle essentiel des premiers de « corvées » ? Ceux dont on a tant eu besoin, qu'avons-nous fait pour qu'ils soient mieux considérés dans tous les sens du terme ?

Dominique CHEVILLON
Président

RAPPORT

LA MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE EN LIEN AVEC LA FORMATION ET L'EMPLOI



Dans une frontière, France-Espagne, où le flux de travailleurs est faible, la mobilité en lien avec la formation professionnelle et continue pourrait être la clé d'entrée d'une stratégie de coopération contribuant, en amont, à la consolidation d'un bassin de vie eurorégional et au renforcement de la cohésion sociale transfrontalière. C'est la conviction du CESER Nouvelle-Aquitaine développée et argumentée dans son rapport adopté en juin 2020 « *La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi* ».

Malgré une continuité territoriale et une proximité entre la Nouvelle-Aquitaine et ses voisines de l'Eurorégion, l'Euskadi et la Navarre, les jeunes passent rarement la frontière pour enrichir leur parcours, leur formation ou encore trouver un emploi !

L'obstacle est-il culturel, linguistique, administratif, géographique avec les Pyrénées... ? Autant de questions abordées par le CESER Nouvelle-Aquitaine qui analyse les disparités et défis communs en lien avec la formation et l'emploi, dresse l'état des lieux des actions existantes favorisant la mobilité transfrontalière, identifie les obstacles et opportunités de la coopération transfrontalière en matière de formation et d'emploi... Et enfin, s'inspirant de pratiques transfrontalières existantes et de bonnes pratiques mises en œuvre ailleurs, le CESER formule des préconisations étayées.

AVERTISSEMENT : CE NUMÉRO DE LA LETTRE DU CESER N-A! DATÉ DE SEPTEMBRE, VOUS PARVIENT AVEC UN PEU DE DÉCALAGE. LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE L'ASSEMBLÉE AU COURS DE LAQUELLE DES AVIS ONT ÉTÉ ADOPTÉS S'EST EN EFFET TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2020.

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

Sommaire Lettre N° 24

La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi	P.1-2
L'orientation tout au long de la vie	P.2-3
Avis de septembre	P.3-4
Actus	P.4

*en représentation directe et indirecte

À savoir :

Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre, l'Eurorégion (dernière actualisation des données : 2017)

L'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine - Euskadi - Navarre (NAEN) est un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) dont les statuts sont régis par les règlements européens. Initiée il y a plus de 20 ans par la Communauté Autonome du Pays Basque (CAPB) et la région Aquitaine, la coopération transfrontalière a abouti à une Eurorégion. Elle a pris sa structure actuelle en 2017 avec la fusion des ex-régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine et avec l'extension à la Communauté forale de Navarre.

- 2 pays, 3 langues de travail (le basque, l'espagnol et le français)
- un territoire de 101 678 km²
- une population de 8 744 648 habitants
- 3 541 000 emplois
- 486 176 entreprises
- 1 781 141 étudiants
- 3 863 travailleurs transfrontaliers
- Problèmes juridiques, culturels et fiscaux : principaux obstacles à l'embauche des travailleurs frontaliers

Des atouts partagés

- Des complémentarités économiques
- Un capital humain et un environnement favorables à l'innovation
- Des échanges culturels très développés et ancrés dans l'histoire
- Un cadre institutionnel européen et international favorable à l'action régionale
- Des atouts pour faire face aux effets du changement climatique (potentiel de développement des énergies renouvelables)

Des défis communs

- Dynamique partagée du vieillissement de la population et difficultés prévisibles pour le changement générationnel du travail
- Réchauffement climatique et perte de la biodiversité
- Travail précaire



Une Eurorégion avec un périmètre élargi et une stratégie à construire pour tous les territoires

L'élargissement de l'Eurorégion donne un nouvel élan aux échanges en matière de mobilité, formation et emploi, réaffirmant une dynamique européenne de la Nouvelle-Aquitaine et élargissant sa portée géographique. Le transfrontalier se déploie désormais à deux niveaux : le local (par exemple le Pays Basque Sud et le Pays Basque Nord) et le régional. En effet, il est désormais envisageable que tous les territoires néo-aquitains prennent part aux initiatives de coopération eurorégionale même si l'échelle locale de coopération reste très importante. Elle est le terrain privilégié pour expérimenter des dispositifs et modèles, en vue d'une capitalisation et une mise à échelle régionale.

Au moment où l'Eurorégion élabore son Plan Stratégique 2021-2027, la coopération autour de la mobilité en lien avec la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie serait une clé d'entrée d'une stratégie contribuant, en amont, à la consolidation d'un bassin de vie eurorégional.

Faire Eurorégion par la formation et l'emploi

Pour la Nouvelle-Aquitaine et ses Régions voisines, la mobilité en lien avec la formation et l'emploi est un outil permettant de faire face aux défis communs. En mutualisant les atouts des différents territoires, elles peuvent mettre en place les conditions favorables à la montée en compétences des personnes et des organisations pour mieux relever les défis actuels et à venir. Qui plus est, la coopération dans ce domaine est un outil majeur de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités et les discriminations. La mobilité transfrontalière est aussi bénéfique pour les personnes qui en font l'expérience puisqu'elle améliore les perspectives d'emploi, contribue à l'ouverture au monde et à l'épanouissement personnel, et renforce la citoyenneté.

La stratégie d'actions proposée par le CESER Nouvelle-Aquitaine

La stratégie d'actions proposée par le CESER Nouvelle-Aquitaine s'articule autour de dix préconisations déclinées en mesures opérationnelles :

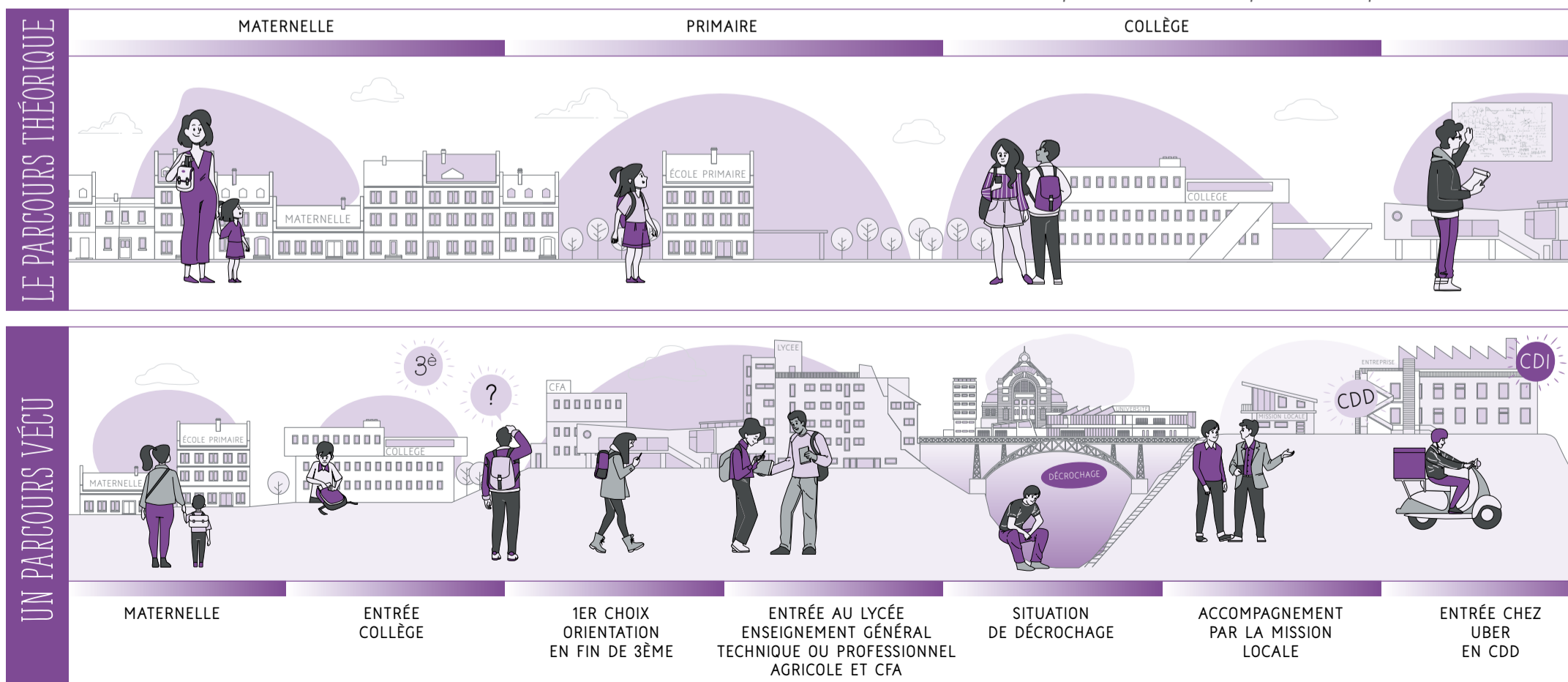
- 1 Informer** avec la création d'un portail multilingue eurorégional dédié à la mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi.
- 2 Orienter** en prenant en compte la mobilité transfrontalière dans le cadre des compétences régionales en matière d'information et d'orientation.
- 3 Soutenir** la mise en réseau en assurant le lien administratif et réglementaire pour la reconnaissance des acteurs et des dispositifs.
- 4 Cibler** les publics en difficulté dans tout le territoire régional, les centres de formation, les enseignants et les encadrants, les initiatives locales développées dans le territoire transfrontalier de proximité (expérimentation), les acteurs territoriaux qui développent des projets de mobilité... en créant des instruments et des outils/services adaptés et en dédiant des aides spécifiques au stage et à l'apprentissage transfrontaliers.
- 5 Comprendre** par l'approfondissement des connaissances sur la mobilité transfrontalière eurorégionale.
- 6 Construire des passerelles** entre les projets de mobilité transfrontalière, eurorégionale et internationale et les initiatives de « l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationales » (ECIS), entre la formation, l'emploi et le monde de la culture et des arts et promouvoir le multilinguisme.
- 7 Expérimenter** par la validation des expériences acquises, la mobilité virtuelle, la gestion territoriale de compétences transfrontalières, les expériences de « diplôme transfrontalier ».
- 8 Capitaliser** à partir des différentes expériences de coopération transfrontalière.
- 9 Élargir** en garantissant que tous les territoires néo-aquitains puissent profiter des opportunités de mobilité transfrontalière et internationale, et en dotant le programme ERASMUS+ de plus de ressources.
- 10 Gouverner** en consolidant la compétence « coopération transfrontalière » de la région Nouvelle-Aquitaine et en renforçant le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) en tant que structure de gouvernance associant toutes les autres structures institutionnelles.



L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Comme l'a démontré le rapport du CESER « L'orientation tout au long de la vie en Nouvelle-Aquitaine », l'orientation n'est pas linéaire tout au long de la vie ; elle s'apparente à une combinaison d'outils, de structures, de rencontres, de réseaux permettant une navigation au sein d'un espace de plus en plus ouvert où le changement devient un état permanent. Dans le prolongement des nombreuses commandes de ce rapport, un dessin a été réalisé pour illustrer les parcours de vie, de la théorie au vécu...

L'illustration d'un « parcours de vie » est disponible sur simple demande.



PLAN DE TRANSITION OU SIMPLE POURSUITE DU PLAN D'URGENCE ?



La crise économique et sociale approfondie par la crise sanitaire est bien là ! Le CESER a examiné « le plan de transitions et de reconquête technologique » proposé par le Conseil régional, au regard des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et politiques, et c'est avec ce prisme qu'il le qualifie de plan d'urgence et non de transition...

Les efforts du Conseil régional sont réels dans un cadre de grande incertitude sur les moyens budgétaires et d'urgences économiques, sociales, mais aussi climatiques et de biodiversité à traiter.

L'Assemblée pointe cependant des absences et lacunes : absence d'une analyse complète des atouts, faiblesses, opportunités et menaces de chaque filière ; absence de certains secteurs pourtant essentiels dans l'économie régionale comme l'agriculture, l'agroalimentaire, les services de proximité aux entreprises et à la personne, et les services publics ; lacunes dans la concertation qui n'a pas associé les organisations syndicales représentant les salariés des filières ainsi que des citoyens et des associations de la société civile (associations environnementales, associations de consommateurs, etc.).

Le CESER propose d'enrichir ce plan en prenant en compte les enjeux sociétaux (précarité, discriminations, inégalités, rémunérations, conditions de travail, aspirations sociales ou santé au travail), l'emploi (en adoptant des critères d'éco-socio-conditionnalité pour le versement des aides aux entreprises et en fixant des objectifs en termes d'emploi...) et l'environnement avec, parmi les leviers transversaux, l'ajout de la contribution à l'objectif de neutralité carbone, la préservation de la biodiversité et la consommation foncière. L'orientation donnée à ce plan pose la question du temps qui sera nécessaire à la transition écologique, alors que les urgences climatiques et de biodiversité se font de plus en plus pressantes.



Encourager la sobriété énergétique et décarboner avant tout

L'HYDROGÈNE COMME PARTIE DE LA SOLUTION

Décarboner les activités humaines dans un contexte de sobriété énergétique est une nécessité pour limiter le changement climatique. L'hydrogène présente à ce titre, différents atouts, raison pour laquelle le Conseil régional propose d'accompagner la structuration et le développement d'une filière industrielle dédiée.

Le CESER approuve cette démarche car l'hydrogène est à même de faire partie d'un mix énergétique faiblement carboné, dès lors qu'il est produit à partir de sources qui le sont. L'Assemblée note les avantages de l'hydrogène : il peut être stocké - pour l'instant en petite quantité -, il est facilement transportable et peut être utilisé à tout instant et être employé dans le cadre de circuits locaux, en complémentarité avec les énergies renouvelables. L'hydrogène est par ailleurs prometteur comme mode de stockage de l'électricité à grande échelle et pendant plusieurs mois, même si la technologie n'est pas mûre en l'état et nécessite de nombreux projets de recherche.

Le CESER pointe aussi les faiblesses du secteur de l'hydrogène « vert » : faible rentabilité énergétique, stockage qui nécessite de développer des contenants très denses (dont la fabrication et le traitement en fin de vie engendrent des impacts environnementaux), un mode de production nécessitant une utilisation de métaux rares et de grandes quantités d'eau, à un moment où la ressource devient de plus en plus fragile... Les efforts de recherche et de développement en matière d'hydrogène doivent se poursuivre, en particulier dans le cadre de la mise en place de circuits de production et de distribution locaux. Pour le CESER, si la présente feuille de route est à saluer, elle aurait pu être encore plus ambitieuse dans les actions proposées à court et moyen termes, tout spécifiquement pour l'accompagnement des industries utilisatrices d'hydrogène.

UNE DÉCISION MODIFICATIVE POUR UN REDÉPLOIEMENT DES CRÉDITS RÉGIONAUX VERS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



L'exercice budgétaire 2020 du Conseil régional s'inscrit dans le contexte exceptionnel et inédit de la COVID-19 et du contre-coup économique de cette crise. Après l'adoption d'un budget supplémentaire en juillet, le Conseil régional annonce 145 M€ dans la décision modificative examinée en septembre, dont 124 M€ dédiés « au plan de relance régional ».

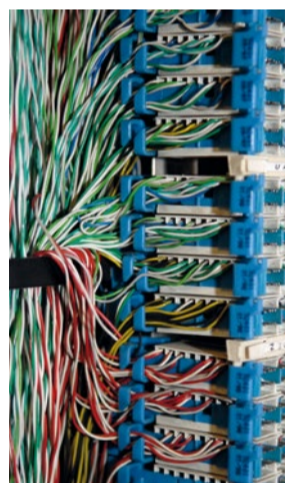
Il s'agit principalement d'un redéploiement de crédits vers le développement économique estime le CESER, qui s'inquiète du sort des autres acteurs et secteurs, notamment associatifs qui doivent être pris en compte comme créateurs de richesse et de valeur sociale. Un travail plus approfondi sur les enjeux culturels du futur projet régional est demandé. Par ailleurs les fonds effectivement alloués à la transition écologique sont difficilement identifiables, tout comme ceux qui entrent en contradiction avec cet objectif.

Autre sujet d'inquiétude pour les finances régionales : la volatilité des allocations des recettes fiscales par l'État. Les changements récurrents des périmètres de recettes fiscales limitent une fois de plus la lisibilité des recettes régionales à venir. Le CESER encourage le Conseil régional dans sa diversification des moyens et outils de financement (émissions obligataires, fonds...), pour mieux répartir les risques, à adapter les moyens de financements à chaque besoin et développer son indépendance financière.

Rendez-vous est donné lors de l'examen des Orientations Budgétaires et du Budget Primitif 2021. Le CESER sera particulièrement attentif aux modalités de la mobilisation des leviers économiques régionaux vers les transitions essentielles annoncées par la collectivité régionale.

Feuille de route pour un numérique "responsable" entre opportunités et risques

UNE APPROCHE GLOBALE EST NÉCESSAIRE



Réduire l'impact environnemental du numérique est nécessaire pour atteindre les objectifs environnementaux, en particulier climatiques. La feuille de route présentée par le Conseil régional acte le fait que le numérique est à la fois une opportunité et un risque pour la transition écologique et propose des actions pour un numérique « responsable ».

Le CESER partage l'analyse et propose d'aller plus loin en formalisant une stratégie régionale globale pour le numérique définissant les principes fondamentaux pour l'action du Conseil régional en la matière et lui donnant de la cohérence. La multiplicité des feuilles de route sur le numérique interroge en effet la capacité à les rendre cohérentes entre elles et à exposer clairement les arbitrages qui doivent être réalisés pour des raisons environnementales - disponibilité des matières premières, budget carbone - et budgétaires.

Une stratégie régionale du numérique à moyen et long termes, permettrait de clarifier les principes de l'action régionale sur

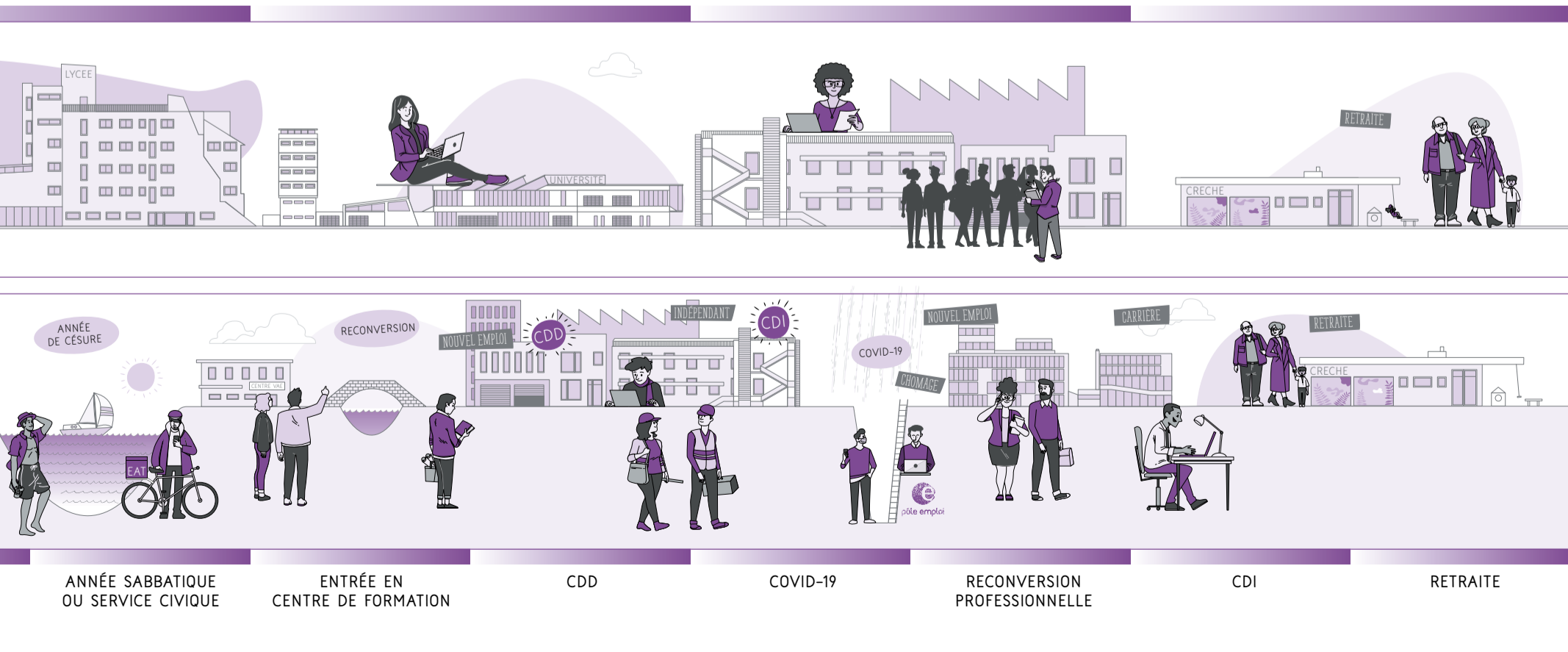
ce sujet et pourrait servir de guide à toutes les stratégies sectorielles. Tous les acteurs du territoire doivent être associés à cette démarche, au-delà des acteurs du numérique. D'ores et déjà, le CESER propose de faire de la responsabilité environnementale et de la responsabilité sociale le socle de cette future stratégie régionale.

LYCÉE

ÉTUDES SUPÉRIEURES

ENTRÉE MONDE TRAVAIL

RETRAITE

ANNÉE SABBATIQUE
OU SERVICE CIVIQUEENTRÉE EN
CENTRE DE FORMATION

CDD

COVID-19

RECONVERSION
PROFESSIONNELLE

CDI

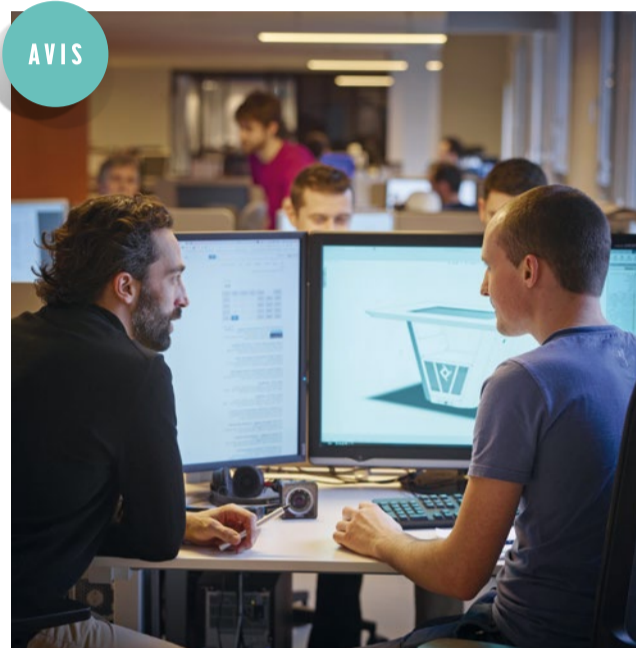
RETRAITE

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONTRATS AVEC LES TERRITOIRES



AVIS

Le CESER soutient la philosophie d'élaboration de la prochaine génération de contrats de territoires présentée par le Conseil régional. Au regard de l'urgence à engager les transitions indispensables, il est nécessaire de co-construire les projets de territoires autour des ambitions du SRADDET et de Néo Terra. Rendre les territoires moins vulnérables : c'est autour de cet objectif que doivent se structurer les projets accompagnés, qu'il s'agisse des actions immédiates de relance ou des actions de moyen et long termes. Le Conseil régional devra se donner, et donner aux territoires, les moyens et compétences nécessaires pour impulser et accélérer les transitions, en particulier en termes d'ingénierie. Il lui faudra également être plus exigeant quant à l'animation, la réalisation et le suivi des contrats.



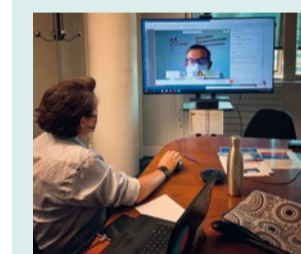
AVIS

POUR UN NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans un contexte où l'enseignement à distance est amené à prendre une place importante, il est plus que jamais nécessaire de développer un numérique au service de l'éducation et de la formation, afin de mettre fin à la fracture numérique que le confinement a révélée de manière criante. Le CESER souhaite que l'éducation et la formation professionnelle soient différenciées dans l'accompagnement, il demande une meilleure lisibilité de la connexion et/ou l'articulation entre les filières des « Métiers de la formation professionnelle » et les « Métiers du numérique » et enfin il attire l'attention sur l'enjeu de la fracture numérique.

5 CAMPUS LABELLISÉS « TALENTS ET TERRITOIRES DE NOUVELLE-AQUITAINE »

La région Nouvelle-Aquitaine a créé le label « Campus Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine » pour soutenir et promouvoir les campus de formation répondant aux enjeux structurels d'orientation, de compétences et d'emploi. 5 campus, déjà existants ou en projet, sont proposés à labellisation. Compte tenu de la disparité de l'état d'avancement de ces projets, le CESER souhaite des précisions quant à la pertinence de la labellisation de ces 5 premiers campus et souhaite que la question de la gouvernance soit clarifiée et celle de la temporalité précisée.



LE SAV DES RAPPORTS DU CESER !

À quoi servent les rapports? Quelle est l'audience du CESER? Que deviennent les propositions du CESER? Autant de questions récurrentes sur lesquelles le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité apporter quelques éclairages dans cette rubrique S.A.V. (Service Après Vote!).

Une sensibilisation des élus intercommunaux à la consommation foncière

En septembre 2019, le CESER a publié un rapport sur le thème de la « Maîtrise foncière en Nouvelle-Aquitaine ». Ce sujet toujours d'actualité fait régulièrement la une des journaux régionaux.

Pour exploiter la visibilité de ce rapport et dans le contexte de renouvellement récent des équipes municipales, un dépliant a été réalisé à destination des nouveaux élus et leur a été adressé pour les interpeller sur la consommation des espaces fonciers. Une présentation de ce travail devant le Club PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de Charente - Vienne - Haute-Vienne a d'ailleurs permis de le valoriser de nouveau le 17 septembre 2020. Le dépliant « Nous consommons trop de foncier » est disponible sur simple demande.



VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

AVIS

Au regard des risques que font courir les perturbateurs endocriniens à la santé humaine et aux écosystèmes, l'initiative du Conseil régional d'adapter à l'échelle de son territoire la charte «Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens» est à saluer. Le CESER suggère des précisions avec la référence à une liste des substances concernées, une modification des critères proposés pour les marchés publics et un renforcement des ambitions pour la restauration scolaire. Enfin, l'information, la communication, le suivi et l'évaluation de cette charte sont essentiels.



UN FONDS SOLIDARITÉ À DESTINATION DES FAMILLES DES LYCÉENS

AVIS

Le Conseil régional propose d'accompagner les familles de lycéens placées en situation de fragilité par la crise sanitaire actuelle. Le CESER approuve l'initiative et incite le Conseil régional dans sa réflexion en cours, à poursuivre son action en 2021. Il souhaite que soient fédérés les acteurs de terrain qui accompagnent les familles et que leurs actions soient rendues plus lisibles.



ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication :

Wilfried Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo

Réalisation : Imp. Laplante

Crédits photos : Photothèque Conseil régional :

Gilbert Alban, Florian Delage, Thierry Laporte,

Hervé Lefebvre, Paul Robin, Françoise Roch.

Photothèque du CESER.

Pixabay : Jacques Barrette, José Manuel de Laá,

Vincent Godfroy, Irahcv, Txemi López, Wilfried

Wende.

© Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77

Ceser Nouvelle-Aquitaine

ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CESER
RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE